AGRESSION
DE BON MATIN

Le vendredi 06 mai 2022 à 09h50, alors qu'une fouille de cellule était programmée au 3 ème étage, l'agent disponible demande au détenu de se rendre à la douche afin d'y effectuer cette opération. Le détenu refuse catégoriquement, prétextant que ce n'était pas le moment. Puis, il finit par s'en prendre violemment au surveillant, verbalement et physiquement en lui infligeant un coup de tête et plusieurs coups, notamment au visage.

Grâce à la réactivité des collègues présents, l'alarme a été déclenché par l'élève surveillant en poste à l'étage et le détenu a pu être maîtrisé dans l'attente des renforts. Il a été emmené ensuite en prévention au **quartier disciplinaire**.

Quant à notre collègue, il a été conduit au centre hospitalier.

Le Syndicat Local pénitentiaire **Force Ouvrière** **exige une sanction disciplinaire exemplaire à la hauteur de l'agression et le transfert du détenu.**

Le Syndicat Local pénitentiaire **Force Ouvrière** **tient à féliciter le personnel par leur rapidité d'intervention et leur professionnalisme.**

Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre collègue et lui apportons notre soutien.

Le Bureau Local **Force Ouvrière**
Le 08 mai 2022